



Pour diffusion immédiate

Concours du Fonds communautaire Aviva: Le Club de sciences de l'école Paul-Hubert a besoin de votre vote!

Rimouski, le 6 octobre – Le concours du Fonds communautaire Aviva est déjà commencé et le **Club de sciences de l'école Paul-Hubert** y figure, dans la catégorie « Petit budget », afin d'offrir la possibilité aux élèves du Club de sciences de participer pour la première fois à une compétition de robotique de haut niveau, le **Concours de robotique FIRST**.

Cet événement, organisé par First Québec, se déroulera en mars prochain au stade Uniprix de Montréal. « Nous serions ainsi la première équipe de l'Est du Québec à y participer. Étant situés en région éloignée, les coûts reliés à cette participation pour les élèves de l'école Paul-Hubert sont élevés. Nous comptons grandement sur votre soutien afin de permettre à une trentaine de jeunes de vivre cette aventure enlevante ! » explique M. Daniel Carré, enseignant à l'école Paul-Hubert.

Pour donner vos votes à l'équipe du Club de sciences de l'école Paul-Hubert, la procédure est simple: on inscrit « AVIVA CONCOURS RIKITIK » dans le fureteur de son moteur de recherche, on se crée un compte personnel et on se rend par la suite sur le site Internet du Fonds communautaire Aviva **à chaque jour** pour voter. **La première ronde du concours se termine le 19 octobre**. Le Fonds communautaire Aviva décernera ses bourses aux grands gagnants en janvier 2012.

À propos du Club de sciences de l'école Paul-Hubert

Le Club de sciences de l'école Paul-Hubert offre la chance à des élèves de la deuxième à la cinquième secondaire de participer à des activités stimulantes, formatrices et enrichissantes à caractère scientifique et technologique. En plus d'amener l'élève à se dépasser académiquement et intellectuellement, le Club est un lieu de rassemblement où les échanges d'idées et la création de liens d'amitié est chose courante. Le plus important, c'est le développement du sentiment d'appartenance vis-à-vis de leur milieu d'éducation : **un gage de persévérance et de réussite éducative !**

Source : Julie Gaudreault
Conseillère en communication
Commission scolaire des Phares
418 723-5927, poste 1012

Pour :
Daniel Carré
Enseignant
École Paul-Hubert
418 724-3439

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.